

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1633>



Stagiaires IUFM 2e année (2006-2007)

Le SNES vous informe sur votre affectation nationale puis intra-académique

- Technique - Archives - Archivage IUFM -



Date de mise en ligne : jeudi 20 juillet 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Vous venez de réussir un concours externe de l'enseignement public ? **Toutes nos félicitations !**

Affectation nationale

Les commissions nationales d'affectation ([ordre de passage des disciplines](#)), qui déterminent le choix de votre académie de stage, se réunissent au ministère du 25 juillet au 4 août. Les élus nationaux du SNES y participent.

Pour être renseigné(e) au plus tôt, pensez à envoyer au SNES national, secteur FIC-EDM, 46 avenue d'Ivry, 75647 PARIS Cedex 13, la [fiche SNES nationale de suivi](#), téléchargeable [ici](#).

– Si vous êtes affecté(e) dans l'académie de Dijon : [la procédure de vœux \(cliquez ici\)](#).



Affectation académique

– Si vous êtes affecté(e) dans l'académie de Dijon, vous aurez à saisir vos vœux, [sur le site de l'IUFM de Bourgogne](#), du **vendredi 18 août** (à 8 heures) au **mardi 23 août** à 8 heures.

– Les résultats sont prévus pour le **vendredi 25 août** en fin de journée. Le SNES Dijon participe à la commission paritaire d'affectation : pensez bien à fournir à ses élus une **fiche SNES académique de suivi**, téléchargeable sur notre site à partir du 22 août, à faire parvenir au SNES avant le 25 août :

SNES, 45 rue Parmentier, 21000 DIJON.

Courriel : s3dij@dijon.snes.edu.

Téléphone : 03 80 73 32 70.

– [Cliquez ici](#) pour connaître le dispositif d'affectation intra-académique 2006-07 des stagiaires IUFM dans l'académie de Dijon.

